



L'ancien maire de Port-au-Prince Jean Yves Jason révoqué par le pouvoir en place a dénoncé dans une lettre publiée sur Internet des persécutions politiques dont il fait l'objet alors que le commissaire du gouvernement a lancé un mandat contre lui.

Après avoir reçu le 19 juin une invitation du parquet qui voulait entendre Yves Muscadin Jason concernant l'incendie du marché du port, « le commissaire a, depuis, émis contre moi un mandat d'amener et une interdiction de laisser le pays », indique M. Jason qui rapporte que le commissaire l'a publiquement traité de délinquant.

« Citoyen libre et de bonne moeurs, je crois devoir informer l'opinion publique nationale et internationale, les élus d'Haïti particulièrement les honorables sénateurs, députés et maires et du monde, les organisations des droits humains que ma vie est en danger parce que je suis l'objet de persécution politique », écrit-il.

Jean-Yves Jason voit la main du ministre Ralph Théano dans ses persécutions : « le 12 avril d'une invitation que le commissaire m'adressa, mes avocats et la presse ont vu Ralph Ricardo Théano, ministre des relations avec le parlement haïtien, transporter de faux témoins dans sa voiture de fonction et haranguer sa meute sur la cour du parquet pour me faire inculper par le dit commissaire pour cause de clameur publique », a révélé l'ex-maire qui s'est mis à couvert.

Cependant M. Jason a indiqué qu'il reste un justiciable comme tous les citoyens. « J'affirme être prêt à répondre à toute invitation d'un juge d'instruction adressée à Muscadin Jean-Yves Jason à partir du moment que mes avocats la valident », conclut-il.